

# ALL CLEAR

## DÉCONTAMINANT DE PULVÉRISATEUR

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

### ATTENTION

CONTENU NET : 1 LITRE (33,8 on)

Fabriqué pour et distribué par :

Loveland Products Canada Inc.

PO Box 5234/64137 Hwy 543 East

High River, AB, T1V 1M4

Pour des renseignements sur le produit : 1-800-328-4678

En cas d'urgence 24h sur 24 : 1-800-561-8273

**EN CAS D'URGENCE MÉDICALE IMPLIQUANT CE PRODUIT,  
COMPOSER SANS FRAIS, LE 1-866-944-8565.**

ALL CLEAR est une marque de commerce déposée de AmegA Sciences (North America) Ltd. Brevets déposés.

### PREMIERS SOINS

**Contact avec la peau ou les vêtements :** Retirer les vêtements contaminés. Bien immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

**Contact avec les yeux :** Rincer les yeux doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer au bout de 5 minutes, puis continuer à rincer les yeux.

**Ingestion :** Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

**Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**ALL CLEAR** est spécialement formulé pour éliminer les résidus de pesticides et autres débris, y compris les substances huileuses, des réservoirs, tuyaux, rampes, filtres et buses. **ALL CLEAR** a été développé pour déloger les produits chimiques difficiles à nettoyer (herbicides sulfonilurées et préparations collantes). **ALL CLEAR** neutralisera et solubilisera les herbicides de type phénoxy et solubilisera les sulfonilurées.

### MODE D'EMPLOI

**BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION.** En fonction de la dose utilisée, **ALL CLEAR** peut être utilisé comme nettoyant tout usage ou comme décontaminant pour l'équipement de pulvérisation.

## DOSES D'EMPLOI

### Pour nettoyage tout usage (0,25 % v/v)

32 on liq./100 gallons US

250 mL/100 L d'eau

1 c. à soupe (15 mL)/gallon US

### Pour décontamination (0,50 % v/v)

64 on liq./100 gallons US

500 mL/100 L d'eau

2 c. à soupe (30 mL)/gallon US

## PROCÉDURES DE NETTOYAGE

1. Vider complètement le réservoir, les tuyaux et la rampe immédiatement après la pulvérisation. Enlever les buses et les crépines de la rampe. Éliminer tout résidu présent sur l'extérieur du pulvérisateur en le lavant avec une solution fraîche de **ALL CLEAR** et d'eau préparée à la dose de 50 mL/10 L d'eau (1,6 on liq./2,5 gallons US ou 2 c. à soupe/gallon US).
2. Rincer les résidus à l'intérieur du réservoir avec de l'eau propre et faire passer à travers les tuyaux et la rampe en utilisant au moins le dixième du volume de pulvérisation. Vider le réservoir complètement.
3. Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau propre et ajouter **ALL CLEAR** à la dose choisie. Agiter et faire passer la solution nettoyante à travers les tuyaux et la rampe. Remplir avec de l'eau en s'assurant que le réservoir soit complètement plein et garder l'eau dans le pulvérisateur pendant 15 minutes en agitant. Faire passer encore une fois à travers les tuyaux et la rampe et vider le réservoir complètement.\*
4. Les buses, les crépines et les filtres devraient être nettoyées avec une solution fraîche de **ALL CLEAR** et d'eau à la dose de 50 mL/10 litres (1,6 on liq./2,5 gallons US ou 2 c. à soupe/gallon US).
5. Rincer le réservoir avec de l'eau propre et faire passer à travers les tuyaux et la rampe. Vider complètement le réservoir.
6. Pulvériser les eaux de rinçage sur un site approprié pour les pesticides nettoyés du réservoir ou en utilisant toute autre méthode approuvée par les autorités compétentes.
7. Un échantillon des eaux du dernier rinçage peut être appliqué sur une plante sensible pour s'assurer que la décontamination est complète.

\* **REMARQUE** : S'il est impossible de vider le réservoir complètement, on devra répéter l'étape 3 avant de procéder à l'étape 4.

Pour des renseignements additionnels, consulter le document intitulé "Guide du nettoyage d'équipement pour les herbicides sulfonylurées DuPont (réf. H-42769)" de DuPont Chemical Company.

**Méthode de nettoyage à volume réduit pour l'étape 3** : Se référer aux directives de DuPont pour la méthode de nettoyage à volume réduit pour les gros pulvérisateurs ou ajouter une quantité suffisante d'eau à la dose choisie de **ALL CLEAR** pour assurer une agitation et un circulation adéquates dans le réservoir. La solution de pulvérisation doit entrer en contact avec toutes les surfaces intérieures.

**REMARQUE SPÉCIALE :** Afin de s'assurer de l'élimination de tous les résidus, appliquer un peu d'eau de rinçage sur les plantes sensibles (tomate, coton, plantes ornementales, etc.) et vérifier, après un délai adéquat, si elles présentent des signes de flétrissement ou de stress important. Dans l'affirmative, répéter le processus de nettoyage et refaire le même test.

**Conservation :** ALL CLEAR peut se séparer s'il est conservé à des températures élevées (29°C/85°F). La séparation du produit n'affecte toutefois pas sa performance. Bien agiter avant l'utilisation. Conserver dans un endroit frais et sec. Conserver dans le contenant d'origine. Garder hermétiquement fermé. Ne pas réutiliser le contenant vide.

**Élimination :** Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour les humains et les aliments pour le bétail lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit. Recycler le contenant, l'éliminer dans un site d'enfouissement sanitaire ou en disposer de toute autre façon approuvée par les autorités compétentes.

**EN CAS D'URGENCE MÉDICALE, DÉVERSEMENT, OU D'INCENDIE IMPLIQUANT CE PRODUIT, COMPOSER SANS FRAIS, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT, CHEMTREC 1-800-424-9300.**

#### EXONÉRATION DE GARANTIE ET AVIS

LE MODE D'EMPLOI POUR CE PRODUIT EST CONSIDÉRÉ COMME APPROPRIÉ ET IL FAUT S'Y CONFORMER ATTENTIVEMENT. IL EST IMPOSSIBLE D'ÉLIMINER TOUS LES RISQUES INHÉRENTS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE CE PRODUIT. LES DOMMAGES AUX CULTURES, L'INEFFICACITÉ DU TRAITEMENT OU D'AUTRES CONSÉQUENCES NON INTENTIONNELLES PEUVENT EN RÉSULTER À CAUSE DE FACTEURS TELS QUE LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'AUTRES MATIÈRES OU BIEN LA MÉTHODE D'UTILISATION OU D'APPLICATION, QUI SONT TOUS INDÉPENDANTS DE LA VOLONTÉ DE LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR. CE PRODUIT VOUS EST FOURNI «TEL QUEL» PAR LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET IL N'EST COUVERT QUE PAR LES GARANTIES DU FABRICANT QUI, LE CAS ÉCHÉANT, APPARAISSENT SUR CETTE ÉTIQUETTE. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU DANS LES PRÉSENTES, LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION ET NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, OU PAR USAGE DU COMMERCE, STATUTAIRE OU AUTREMENT, CONCERNANT CE PRODUIT OU SON UTILISATION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, SA QUALITÉ MARCHANDE, SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET SON ACCEPTABILITÉ POUR UN USAGE COMMERCIAL PARTICULIER. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT STIPULÉ DANS LES PRÉSENTES, LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS QU'ON POURRAIT OBTENIR EN SE SERVANT DE CE PRODUIT. LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR OU DE L'UTILISATEUR, AINSI QUE LA SEULE RESPONSABILITÉ POSSIBLE DE LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, SE LIMITERA À DES DOMMAGES-INTÉRÊTS NE DÉPASSANT PAS LE COÛT DE CE PRODUIT. AUCUN AGENT OU EMPLOYÉ DE LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. OU DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES MODALITÉS DE CETTE EXONÉRATION DE GARANTIE OU LE TEXTE DE CETTE ÉTIQUETTE NI À FAIRE UNE REPRÉSENTATION OU UNE RECOMMANDATION DIFFÉRANT DE CETTE ÉTIQUETTE OU NON COMPATIBLE AVEC CETTE ÉTIQUETTE OU CE PRODUIT. LOVELAND PRODUCTS, CANADA INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LA PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS) RÉSULTANT DE L'EMPLOI, DE LA MANUTENTION, DE L'APPLICATION, DE L'ENTREPOSAGE OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT NI DES DOMMAGES SE TRADUISANT PAR DES PÉNALITÉS, ET L'ACHETEUR ET L'UTILISATEUR DU PRODUIT RENONCENT À TOUS LES DROITS QU'ILS POURRAIENT AVOIR À CET ÉGARD.